

Les JDC (Journée défense et citoyenneté) en présentiel sont suspendues UNIQUEMENT pendant le confinement, il est possible de réaliser sa JDC en ligne sur cette période et SEULEMENT sur cette période.

Tous les jeunes ne sont donc pas concernés par cette mesure. Un retour des JDC en présentiel est prévu dès que les conditions sanitaires le permettront.

Il est important, dans tous les cas et quel que soit le contexte , de se créer un compte sur majdc.fr (moyen de communication privilégié utilisé pour justement informer les jeunes de leur JDC).

ATTENTION cependant ils ne pourront pas créer ce compte avant d'être connus des services du Centre de Service National (soit entre 2 à 4 mois après leur recensement). Pour ceux qui laissent une adresse mail (ce qui est recommandéfortement) un message automatique les avertira de cette possibilité.